



Valigny a été reconnu **"villages d'avenir"** en 2026 par la préfecture de l'Allier et l'ANCT.

Grâce à cette reconnaissance, la commune va bénéficier d'un **accompagnement spécifique** dans le déploiement de son projet de développement. Elle sera accompagnée en **ingénierie** avec un **premier temps fort** en **septembre et octobre 2026**.

En complément de l'action menée par les services de l'Etat de proximité (préfecture), le **CEREMA** va mettre son expertise au profit de Valigny et de ses habitants.

L'objectif : éclairer la commune sur les modalités de mise en oeuvre de sa stratégie

La méthode :

- Une phase de **diagnostic sur site** le **14 septembre 2026** après-midi
- Une phase de **travail intensif sur la commune**, d'une équipe de 3 experts, les **21, 22 et 23 octobre 2026**.
- Une **restitution de l'analyse** réalisée le **samedi 24 octobre**

Et après ? La commune **continuera à être accompagnée** par la préfecture et les structures techniques du territoire grâce à la constitution d'un **comité de projet présidé par M. Laurent ALATON, Sous Préfet de Montluçon**.

Valigny est également **site pilote du laboratoire de la ruralité** présidé par **M. le Préfet de l'Allier** en coordination avec l'association des maires, l'association des maires ruraux et le conseil départemental.